

Mémoire présenté
au
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
dans le cadre de la
consultation publique
sur le développement durable
de la production porcine au Québec

**L'impact du développement de la production porcine
à Sainte-Edwidge-de-Clifton**

André Desrosiers, producteur de porcs

24 Mars 2003

Table des matières

Page

1. André Desrosiers, producteur de porcs	3
2. Problématique de la production porcine à Sainte-Edwidge-de-Clifton	3
3. Recommandations à la Commission	6
Annexe 1	7

1. André Desrosiers, producteur de porcs

Je me présente et décris mon entreprise : je me considère comme un producteur autonome et un occupant économique du territoire. En 1979, j'ai construit une maternité de 150 truies ; je l'ai construite moi-même avec des ouvriers et des matériaux achetés localement. Grâce à cette maternité, je pouvais vendre mes porcelets à mon frère qui avait construit un engraissement de la même façon en 1978. De plus, il était mon voisin. En 1980, j'ai construit aussi une meunerie de ferme avec des silos me permettant de fabriquer moi-même mes aliments ; ainsi donc, dès 1980, tous les ingrédients nécessaires pour fabriquer les aliments étaient transportés à ma ferme par des camionneurs de ma municipalité.

Depuis ce temps, les porcs sont transportés à l'abattoir par un camion que je possède en co-propriété avec deux autres producteurs des environs, et dont le chauffeur est un gars qui est un voisin. En 1995, des rénovations étaient rendues nécessaires ; j'ai alors décidé d'augmenter le cheptel à 240 truies et de changer mon système de distribution des aliments en engraissement par un système d'alimentation liquide (machine à soupe), entièrement automatique, me permettant de distribuer de la soupe (aliments liquides) tant aux truies, aux porcelets qu'aux porcs en engraissement. Ces rénovations importantes ont été réalisées en employant les gens de ma région. J'opère mon entreprise avec un employé à temps plein, un à temps partiel et un autre que je peux considérer comme un tiers d'UTP pour conduire le camion. Je crois que je fais vraiment de l'occupation économique du territoire. Tout cela sans levée d'opposition du voisinage, puisque le projet s'intègre bien au milieu et que le promoteur est bien connu.

2. Problématique de la production porcine à Sainte-Edwidge-de-Clifton

L'intérêt que je porte au développement de la production porcine s'est accentué depuis quelques années. Selon moi, le développement de la production porcine des dernières années s'est fait surtout par l'intégration, sans vraiment qu'il y ait d'implication des producteurs de porcs autonomes. Le système se sert des intégrés pour produire plus de porcs qui iront principalement à l'exportation, puisque le Québec est déjà plus qu'autosuffisant. Ces porcs produits sont donc subventionnés par l'État, alors que plusieurs intégrateurs exploitent la plupart du temps une meunerie, un abattoir, fait de la découpe et/ou de la surtransformation. Le programme d'aide, qui est l'ASRA, ne devrait pas s'appliquer à toute la production, puisque les intégrateurs tirent des revenus autres que de la production de porcs à la ferme.

Ma plus grande préoccupation est d'ordre environnemental. Je peux dire que le moratoire est une bonne chose dans le contexte actuel. Un temps d'arrêt est plus que nécessaire pour donner le temps aux producteurs de comprendre la complexité du problème de la fertilisation des champs par le lisier et les autres engrais de ferme. Ce même lisier qui est loin d'être aussi facile et rentable à valoriser qu'à exporter de la viande de porc.

Je suis contre le traitement complet du lisier, car une évaluation sommaire démontre que les pertes d'azote dans l'atmosphère sont supérieures de 20%, comparé à la valorisation agricole du lisier par les plantes (voir les calculs en *Annexe 1*). Ce même azote qui vaut environ 1,10 \$ le kg sous forme chimique, est perdu dans l'atmosphère, augmentant les gaz à effet de serre et les gaz causant les pluies acides. C'est une perte d'environ 2 200 \$ sous forme d'azote pour une ferme de la taille de la mienne. Je m'interroge sur le pertinence que le Gouvernement veuille continuer à subventionner l'augmentation de la production à travers le traitement complet des lisiers, car les coûts seront exorbitants et le gain environnemental pas aussi évident : la même quantité de phosphore à épandre sur les sols, mais plus d'azote perdu dans l'air.

Depuis quelques années, le problème de la concentration des porcheries fait que le terrain disponible pour l'épandage du lisier a disparu dans bien des municipalités, même des MRC au complet. Problème beaucoup plus inquiétant, c'est que les producteurs déjà en place depuis plusieurs années, ne peuvent plus restructurer leur entreprise, soit en augmentant leur cheptel ou en diversifiant la production animale. Du fait que le territoire où j'habite disposait encore de sols, l'intégration en a profité pour se développer dans ce territoire, prenant ainsi les terrains disponibles pour les générations futures.

Je voudrais attirer votre attention sur la différence qu'il existe entre un producteur dit « intégré » et un autre indépendant et occupant économique du territoire. Généralement, le producteur intégré va bâtir une porcherie, souvent un engraissement. Les matériaux, les ouvriers sont fournis par l'intégrateur, alors que la moulée pour nourrir les porcs et le transport de ceux-ci à l'abattoir sont toujours effectués par ce même intégrateur ou un sous-traitant qui n'est pas nécessairement de la région, donc il y a peu de retombées économiques dans celle-ci.

Ce genre d'entreprise donne peu d'emploi : 1/2 UTP pour un inventaire d'environ 2 000 porcs-places. Par la suite, tous les besoins en réparation et entretien des bâtiments, en quincaillerie, en ventilation, etc. viendront de ce même intégrateur ou d'un fournisseur de sa région. Généralement, les contrats sont de cinq, dix ou même quinze ans. Lorsque ces bâtiments commenceront à prendre de l'âge et à être moins

efficaces, ces producteurs feront probablement face au désistement de ce même intégrateur qui aura avantage à déménager dans un bâtiment plus nouveau avec possibilité de meilleurs résultats techniques et économiques pour lui. Il faut dire que les intégrateurs sont mobiles, ils ne sont pas attachés à un territoire donné ; cela ne les dérange pas de déménager dans une autre municipalité, une autre région ou même une autre province.

Je vais vous décrire ce qui s'est passé dans la municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton. Jusqu'en 1992 ou 1993, le développement semblait plutôt aller normalement, les producteurs en place rénovaient les bâtiments existants en augmentant souvent leur cheptel. Mais attention, il n'y avait aucune porcherie de taille industrielle, tant décriée par les contribuables. Nous sommes sept entreprises, naisseur-finisser, ayant de 70 à 240 truies, toutes des fermes familiales faisant travailler au total treize personnes à temps plein, en plus de créer des emplois indirects dans la région.

Mais voilà qu'un intégrateur est arrivé dans la municipalité ; en trois ans, il a fait construire trois sites de deux porcheries, d'une capacité de 1 000 porcs-places chacune, donc 6 000 porcs-places produisant trois lots par an, soit un total de 18 000 porcs. Des trois producteurs qui ont construit ces bâtiments, un seul avait tout le terrain nécessaire pour disposer le lisier produit; les deux autres ont dû requérir à des ententes d'épandage avec les voisins. Donc, aujourd'hui, des sept producteurs (naisseur – finisseur) indépendants autonomes et occupants économiques du territoire qui étions là, pour la plupart depuis quinze ans et plus, nous avons perdu toute possibilité de restructuration de nos entreprises car notre municipalité est maintenant en surplus de lisier.

En résumé, les producteurs indépendants produisent environ 28 000 porcs annuellement, créent treize emplois à temps plein, alors que les intégrateurs produisent environ 18 000 porcs par an avec un ou deux emplois directs ; ce n'est pas ce que j'appellerais de grandes retombées économiques locales !

3. Recommandations à la Commission

Les solutions sont sûrement plus difficiles à trouver que les constatations d'échec du système. Voici ce que je propose à la Commission de recommander au Gouvernement :

1. Pour les régions en surplus de lisier, que le moratoire soit maintenu le temps de trouver des solutions viables à long terme.
2. Pour les régions qui ne sont pas en surplus de lisier, je propose que pour tous les porcs produits, il y ait un équilibre entre les surfaces d'épandage nécessaires pour disposer des éléments fertilisants des lisiers en accord avec les besoins des plantes, et seulement avec la possibilité d'un léger enrichissement des sols pauvres, ce qui correspond aux nouvelles grilles de fertilisation du CRAAQ 2003. Ainsi, le MENV ne devrait pas autoriser d'appliquer le maximum de phosphore permis par les abaques du REA, car de cette façon, les mêmes problèmes que nous connaissons maintenant pourraient être recréés dans le futur.
3. L'État (la Financière agricole) ne devrait pas stabiliser tous les porcs produits au Québec, puisque ceux produits par les intégrateurs bénéficient de revenus additionnels qui découlent de leurs opérations (abattage, découpe, surtransformation, etc) autres que celles de la production porcine.
4. La production porcine doit être une activité qui est réalisée de façon à maximiser les retombées économiques dans les régions, tout en étant respectueuse de l'environnement et du milieu social. Je considère que mon entreprise est un bon exemple d'occupation économique du territoire et que la Commission puisse faire des recommandations favorisant des fermes porcines comme la mienne.

Annexe 1

**240 truies + engraissement
4 800 porcs produits**

<u>Azote</u> : 4 kg / porc produit X 4 800	=	19 200 kg / an
Coefficient d'efficacité	= X	70 %

		13 440 kg
Perte lors de l'épandage : rampe, date, arrière effet, etc		÷ 1,2

		11 200 kg de N utile aux cultures

<u>P₂O₅</u> : 1,1 kg de P / porc produit X 4 800 X 2,29	=	12 090 kg / an
Coefficient d'efficacité	= X	80 %

		9 673 kg de P ₂ O ₅ utile aux cultures

<u>K₂O</u> : 2,2 kg de K ₂ O / porc produit X 4 800	=	10 560 kg
Date d'épandage et richesse du sol : 80 à 100 %		
Coefficient d'efficacité	X	90 %

		9 504 kg de K ₂ O utile aux cultures

Référence : Charles Bachand, 2001, Évaluation des charges d'azote et de phosphore par le bilan alimentaire, Agrivision 2001.

Annexe 1 (suite)

TRAITEMENT

Lisier brut

4 800 m³
 19 200 kg de N
 12 090 kg de P₂O₅
 10 560 kg de K₂O

Solide

(Décantation naturelle)

Volume : 30 % = 1 440 m³

Composition :

Azote : 35 % = 6 720 kg

P₂O₅ : 60 % = 3 168 kg

K₂O : 30 % = 3 168 kg

Boues : digestion anaérobie (perte de CH₄)
 compostage (perte d'azote : NH₃)

Perte d'azote gazeuse : 40 %

21 % NH₃ 19 % NO_x

6 720 X 40% = 2 688 kg de N perdu
 reste 4 032 kg de N

Liquide

(à traiter)

70 % = 3 360 m³

Composition :

Azote : 65 % = 12 480 kg

P₂O₅ : 40 % = 2 112 kg

K₂O : 70 % = 7 392 kg

Perte d'azote gazeuse : 31 %

12 480
 X 31 %

3 869 kg de perte

Forme : N₂O ou N₂ ou NO_x ou
 NH₃

Reste : 8 611 kg de N dans le
 biofiltre

Lors du retrait du biofiltre → compostage

Référence : Groupe de travail *Transfert technologique 2001*, Rapport d'évaluation des technologies de gestion et de traitement du lisier de porc.

Information BIOSOR.

Annexe 1 (suite)

8 611 kg de N dans le biofiltre

Perte 40 % = 3 444 kg de N perdu
via le compostage

21 % NH₃
(1 808 kg)

19 % NO_x
(1 636 kg)

Biofiltre après compostage : 5 167 kg

Boues après compostage : 4 032 kg

9 199 kg de N dans le compost
à valoriser
+ Perte possible à l'épandage ?

Résumé

Épandage : départ : 19 200 kg vs 11 200 kg utile aux plantes → 42 % de perte
(possible de faire mieux en diminuant les pertes à l'épandage)

Traitement : départ : 19 200 kg vs 9 200 kg utile aux plantes → 52 % de perte
(type Biosor)

11 200 vs 9 200 = 18% de moins

Différence : 2 000 kg de N en moins

X 1,10\$ / kg

2 200 \$